

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 18 juin 2020

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille vingt-----

et le 18 juin -----

Date de
convocation

12/06/2020

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage

12/06/2020

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT Sébastien, M. CABANNES Pierre, M. LABEYRIE Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, CUZACQ Geneviève, Mme CARRERE Amandine, MM. LARRODE Eric, CHARLES Eric.

Excusés : Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY Jean-Marc.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée du maire ou de son adjoint délégué, président de la commission, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

A la suite des récentes élections municipales, il doit être procédé à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts.

Les six commissaires titulaires et les six commissaires suppléants seront désignés par les services fiscaux sur une liste de contribuables, **en nombre double**, dressée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au moins,
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- jouir de leurs droits civils,

- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises),
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Le Conseil Municipal désigne les contribuables suivants :

- | | | |
|----------------------|------------------------|-----------------------|
| - POLESELLO Maryse | - BELLETRUTI Roger | - BEVILACQUA Maurice |
| - BADOR Christophe | - BONNET Nicole | - DUFOUR Marlène |
| - CABANNES Pierre | - CARRERE Lilian | - VIBOUD Joelle |
| - CARLES Huguette | - SABATINO Michèle | - DELORT Pierre |
| - DUBERNET Christian | - FERRARI Eliane | - DUCOS Christiane |
| - BEGUE Chantal | - GIACOMIN Thierry | - JASSERAND Patrick |
| - MAJOREL Françoise | - LANNELONGUE Laurence | - LARRODE Eric |
| - LONGUEFOSSE Cédric | - MARQUET Jean-Marc | - MICHAUD Jean-Cédric |

Fait à MONTREAL le 18 Juin 2020.

Le Maire,